

L'environnementalisation et ses empreintes sémantiques en France au cours du XX^e siècle

Que s'est-il passé pour l'environnement, en France, entre sa réapparition entre deux guillemets et sa reconnaissance institutionnelle en 1971 avec la création d'un ministère de la Protection de la nature et de l'Environnement ? Ni pure sémantique ni seule ontologie, un décryptage du processus d'environnementalisation à travers ses empreintes sémantiques qui, derrière les évolutions du mot, restitue les transformations de la chose. Les quatre époques de l'environnement au fil du XX^e siècle, le chemin parcouru par cette notion et la mobilité extrême de ce vocable.

par Florian CHARVOLIN, *Chargé de recherche au CNRS, laboratoire Modys-Cresal*

Il existe une date cruciale pour l'environnement français, celle de sa reconnaissance institutionnelle au sens large, qui désigne à la fois sa rentrée dans les dictionnaires, dans les rubriques des bibliothèques, dans les bandeaux de la presse quotidienne, dans les domaines d'action publique, etc. Et cette période est celle des années 60 qui culmine avec la création d'un ministère de la Protection de la Nature et de l'Environnement, en 1971, en France. Derrière cette irruption sémantique, il s'agit de reconnaître une transformation de la chose et pas seulement du mot, et je propose, après d'autres (Latour *et al.*, 1991), le terme d'environnementalisation pour qualifier cette opération qui va nous faire remonter en deçà des années 60 en citant des occurrences du terme « environnement » que même les dictionnaires étymologiques ne mentionnent pas forcément.

Pour qualifier cette environnementalisation, on ne saurait s'en tenir à un jugement objectif sur la chose « environnement » ou à une simple herméneutique du sens de « l'environnement ». Il existe des précurseurs à l'environnement antérieurs aux années 70 qu'il est possible de qualifier de deux manières : soit en s'arrêtant aux mots et à la généralisation de l'occurrence du terme environnement, soit en s'arrêtant à « la crise de l'environnement » cette fois considérée comme chose. On va voir que l'opération nominaliste qui s'arrête au sens du mot, et à la condition qu'il soit effectivement employé, n'est pas l'approche privilégiée dans cet article ; le choix n'est pas celui d'une approche *a priori* mais circonstancielle et circonscrite à la période où « l'environnement » s'écrivait entre guillemets, signifiant ainsi la tendance qu'on avait à y voir d'abord un mot avant qu'il devienne l'environnement-chose. Un tel nominalisme, au-delà de sa méthode bien adaptée à l'enquête historique pour éviter les anachronismes, est en effet approprié à une période de flottement dans le sens des termes et n'est qu'une dimension permettant de comprendre comment « l'environnement » perd ses guillemets comme je vais le montrer dans ce texte. Tel est l'intérêt, au-delà de l'approche nominaliste, de la déconstruction proposée ici.

Pour autant, la voie choisie par cet article, à mi-chemin entre l'analyse sémantique et l'approche ontologique, ne souscrit pas à l'histoire strictement « environnementale » comme celle de Serge Moscovici (Moscovici 1999) ou des histoires du climat, par exemple ; elle réintroduit l'impact des mots pour dire la chose. Bien plus, la reconnaissance objectiviste des phénomènes environnementaux, réputée se passer de la question de savoir si les gens emploient le mot environnement pour parler des phénomènes qui le sont « objectivement », cette méthode n'est autre qu'une des dimensions possibles de l'environnementalisation ; il s'agit de celle de l'environnement comme externalité, dont l'importance est avérée et peut être datée à partir du moment où il y a crise, quand les effets négatifs de l'activité humaine, déversés de manière détournée dans le réservoir de la nature, sont réintroduits en société et reviennent en boomerang. Là encore, cette position de principe pour dater l'émergence de l'environnement en France en l'assimilant à la crise née de l'anthropisation de la nature n'est qu'une des branches des axes que je vais mentionner dans ce texte.

L'intérêt, par conséquent, des empreintes sémantiques de l'environnementalisation telle que je la présente ci-dessous est qu'il n'y a jamais une seule dimension concernée par la généralisation du terme « environnement », mais bien quatre et qu'il faut positionner l'environnement au moins sur quatre axes, décomposant sa sémantique et son ontologie selon un passage entre « environnement » et « environnement » dont je vais détailler le processus maintenant.

Du mot « environnement » à la chose « environnement »

Depuis 1970, la cause a été entendue et le terme entretient sa popularité auprès de tous les milieux. Il est d'ailleurs à noter que 1970 est la date du premier sondage d'opinion français sur l'environnement. Avant, ce terrain n'avait tout bonnement pas été testé. C'est aussi, accessoirement, l'année de la Nature à l'échelon européen.

Toutefois, 1970 n'est pas le point de départ de la vulgate environnementale, mais au contraire, comme la notion « d'environnementalisation » l'indique, un point d'arrivée. Avant les années 60, et surtout le tournant de 1970, il faut parler « d'environnement » tant on butte sur le mot – d'où les guillemets, avant qu'on lui attribue la qualité de chose. Mettre « l'environnement » entre guillemets est la reconnaissance de sa consistance sémantique, comme condition d'évaluation de sa portée (jusqu'où va le mot) ; c'est immanquablement, aussi, un jugement sur la précarité de sa reconnaissance, quand, pour qu'il circule entre communautés jusqu'alors cloisonnées, on doit se mettre d'accord préalablement et diplomatiquement sur la sémantique à utiliser, justement en faisant état du sens des mots. Par contraste, après 1970, les guillemets sont tombés, on s'est entendu sur le terme et, du coup, la valeur sémantique est passée au second plan au profit de la valeur ontologique de la chose en soi : « l'environnement ».

C'est de ce passage – des guillemets à l'absence de guillemets – que traite cet article, celui qui fait dire à un Vidal de La Blache qu'il francise le mot américain en 1921, à Urbain Cassan qu'il l'adapte à l'urbanisme en 1946, ou à Jacques Chaban-Delmas qu'il s'agit d'une nouveauté dans le répertoire des domaines d'action publique en 1969. Je reviendrai sur certains de ces auteurs incessamment. Je veux juste préciser ici que je limiterai l'époque d'investigation au XX^e siècle, conformément à la chronologie proposée par le *Trésor de la Langue Française*.

L'avantage de remonter en deçà des années 60 est que le généalogiste est confronté à des usages de l'environnement qui durcissent des différences disciplinaires sous les courants d'emprunt du terme d'un champ à un autre, et qui respécifient à chaque fois que c'est bien pour cet univers disciplinaire-ci, ou pour ce domaine de pensée-là que l'environnement a une valeur heuristique. Il est plus facile, en remontant avant les années 60, de travailler sur des formes de l'environnement qui sont peu redondantes, et peu parasitées les unes par les autres, mêmes si elles sont faites d'emprunts successifs.

S'intéresser à la sémantique a aussi une utilité historique dans le souci d'éviter les anachronismes. Il est notoire que, dès lors que s'effacent les guillemets au terme d'environnement, on constate une série impressionnante de relectures minorant ses traits distinctifs pour l'assimiler à d'autres entités comme « la campagne », « la nature », « les nuisances », etc., sous couvert qu'on puisse prendre pour variable négligeable les différences entre ces mots, au profit d'une identité supposée de la chose. L'oubli de la précaution sémantique, du scrupule de la langue qui font qu'un mot ne peut pas totalement être pris pour un autre, ouvre la porte à la possibilité de substituer à une structure ontologique, l'environnement, une entité qui lui est ontologiquement proche, la nature, la campagne, etc., et à la production de généalogies à rebrousse-poil et fantaisistes.

Le recours à la sémantique s'impose donc comme modalité de précision et de scrupule à respecter le caractère controversé, nécessitant d'en passer par une explication de

mots, pour accéder à la généalogie de la chose. Le terme d'environnement s'y prête d'ailleurs particulièrement car, avant les années 60, il désigne largement une dimension relationnelle qui n'est définie que par la situation de ce qui l'environne. C'est aussi respecter la sémantique et ne pas se payer de mots, que de parler « d'environnementalisation » pour décrire cette réintroduction progressive du mot dans la langue française, les controverses que cela nourrit et, finalement, l'effacement des guillemets au terme des années 60.

Je m'appuierai essentiellement sur quatre occurrences du terme « environnement » au cours du XX^e siècle en France, qui ne sont pas forcément, pour certaines d'entre elles, repérées par les dictionnaires, y compris historiques et étymologiques : l'environnement en géographie, tel qu'il apparaît comme une traduction de l'anglais sous la plume de Paul Vidal de la Blache en 1922 ; l'environnement comme milieu extérieur des urbanistes, tel que Urbain Cassan l'utilise en l'empruntant aux géographes dans un livre de 1946 ; l'environnement en tant que contexte objectif à la société, tel que l'épistémologue de la sociologie Emile Callot l'emploie en 1952 ; et, enfin, l'environnement en tant qu'universel, concurrent de la notion de Nature, tel qu'il est présent dans les médias, le gouvernement et bien au-delà, depuis 1970.

Une matrice pour l'environnementalisation

Globalement, la question posée par l'environnementalisation est celle de la limite, et de ce qui est de part et d'autre de la limite. Parle-t-on, avec la définition géographique de Paul Vidal de la Blache, d'un équivalent du milieu (cf. des extraits de texte mentionnés dans cet article) ? Cela nous renseigne sur le double caractère du terme qui est aussi celui du « milieu » : à la fois équidistant des bords, au « milieu », et à la fois l'extérieur dans lequel est plongé l'environné. Parle-t-on de la définition urbanistique de l'environnement qui a tendance à désigner la totalité des relations imaginables, phénomène social total comme le disent les sociologues, à l'instar de la ville ou de l'urbain ? La question posée par cet environnement-ci est celle du petit et du grand environnement, de la cellule à la Terre, c'est, autrement dit, la question de la taille de l'environnement qui est posée, entre minuscule et majuscule, entre environnement et Environnement. Parle-t-on de la définition, en épistémologie des sciences sociales, de l'environnement comme contexte ? C'est le contexte de la société qu'une approche en zoom sur le fait social permet d'éliminer au fur et à mesure de sa progression, en la distinguant de ses cousins et pourtant distincts phénomènes sociaux telles les sociétés animales, sociétés d'abeilles, de fourmis, etc. Parle-t-on enfin de l'environnement des années 70, et tout particulièrement l'environnement au sens unifié de Nature ? Cela pose le problème de la possibilité d'un ailleurs que l'on doit poser pour pouvoir se défaire des conséquences négatives des pratiques sociales. L'environnement est conçu comme un réservoir extérieur où vider ce que les économistes appellent les « externalités ».

L'environnement suggère, à travers ses usages historiques, jusqu'à la date cruciale des années 70, des modalités différentes pour penser la limite. On peut décliner : englobant/englobé, petit environnement/grand Environnement, contenu/contexte, ou encore externalisation/internalisation. On obtient ainsi quatre jeux avec la limite qui correspondent à une dominante à chaque fois impliquée dans chacune des définitions de « l'environnement », soit par le géographe dans les années 20, soit par l'urbaniste dans les années 40, soit par l'épistémologue dans les années 50, soit par l'administration et la presse à partir de 1970. On peut représenter ces quatre axes sur une matrice à quatre branches, chacune affectée avec un signe plus ou moins correspondant au degré de porosité de la limite (figure 1).

Ce qui compte ici c'est la possibilité toujours maintenue de réversibilité, d'invertibilité, de substituabilité, de permutableté de l'environnement avec ce qui peut indifféremment prendre la signification de contenu social, intérieur socio-spatial, internalité socio-économique, ou englobé. A aucun moment on ne peut penser tenir la dimension « panacée », le point fixe duquel tout découle, puisque l'environnement de l'environné n'est jamais uni, universel et irréversible. Nous sommes confrontés à des processus en mouvement constant, une dynamique qui empêche de prétendre arrêter l'analyse sur un fait définitif. C'est aussi en ce sens non statique que l'on peut parler « d'environnementalisation ». On est alors condamné à prendre des « empreintes » de « l'environnement »/environnement pour la satisfaction d'un cadrage de la réflexion intellectuelle,

pour mesurer la grandeur qu'il peut prendre, pour éprouver le degré de préoccupation auquel notre sentiment de ce qu'il est naturel de faire nous convie, et enfin pour alimenter notre sentiment d'appartenance à une cosmogonie qui nous dépasse.

La présentation des quatre axes est donc une introduction à la modestie qui toujours invite à remettre l'ouvrage sur le métier et déconstruire les occurrences de « l'environnement » sans sacrifier cependant à un mentalisme qui réduirait l'affaire à des « représentations de pensée ». Cette modestie nous intime de ne pas juger l'environnement à l'aune d'une seule dimension mais de déjà montrer qu'il faut en prendre au moins quatre pour comprendre comment se font les ponts entre sémantique de « l'environnement » et ontologie de l'environnement, ce que j'appelle l'environnementalisation.

Les empreintes sémantiques de l'environnement au cours du XX^e siècle

Avant de voir les principes de construction de l'environnementalisation étayant ses quatre branches, à peine esquissées ici, on peut revenir sur la lettre des textes qui emploient « l'environnement » au cours du XX^e siècle, et en proposer une empreinte sémantique. Je passerai donc en revue les quatre acceptions du terme, selon les disciplines et les périodes auxquelles elles sont articulées.

En premier lieu, on trouve la version française du terme d'*environment* tel que décrit par Paul Vidal de la Blache.

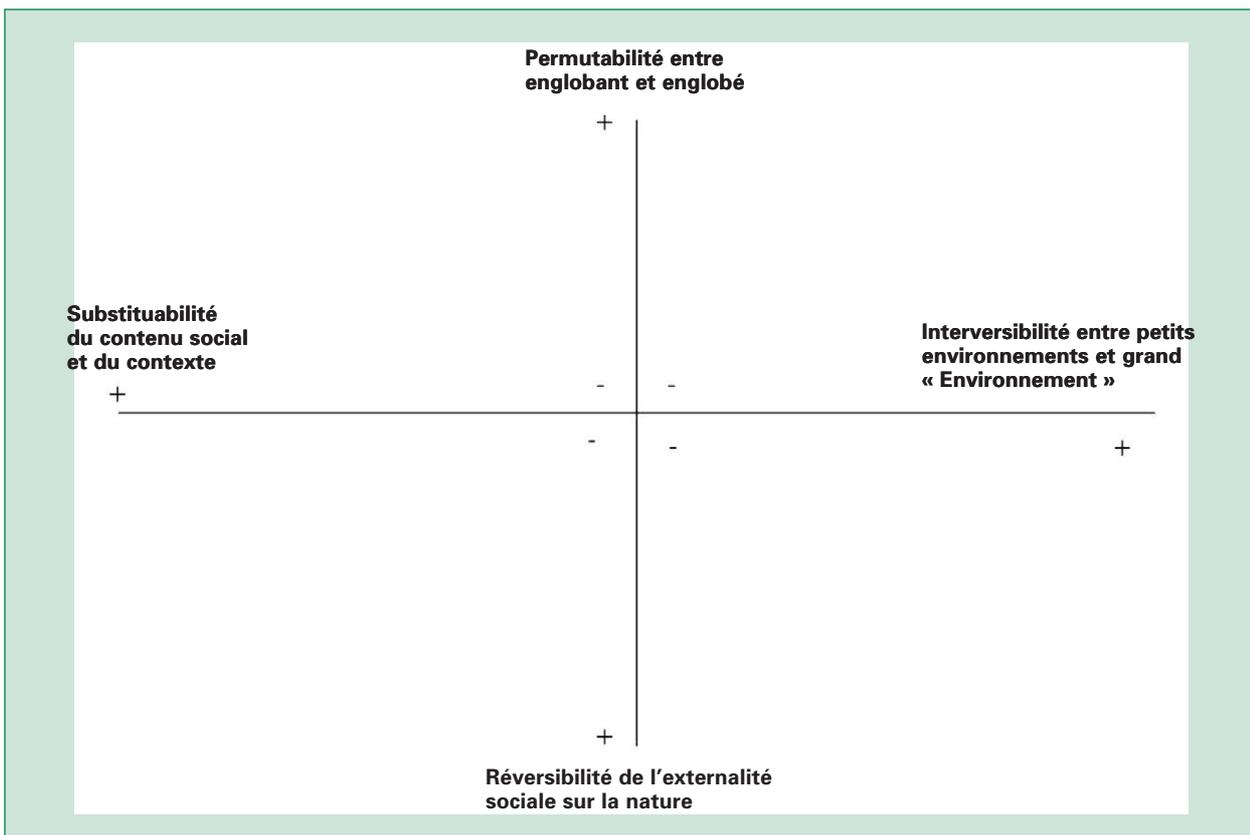


Figure 1

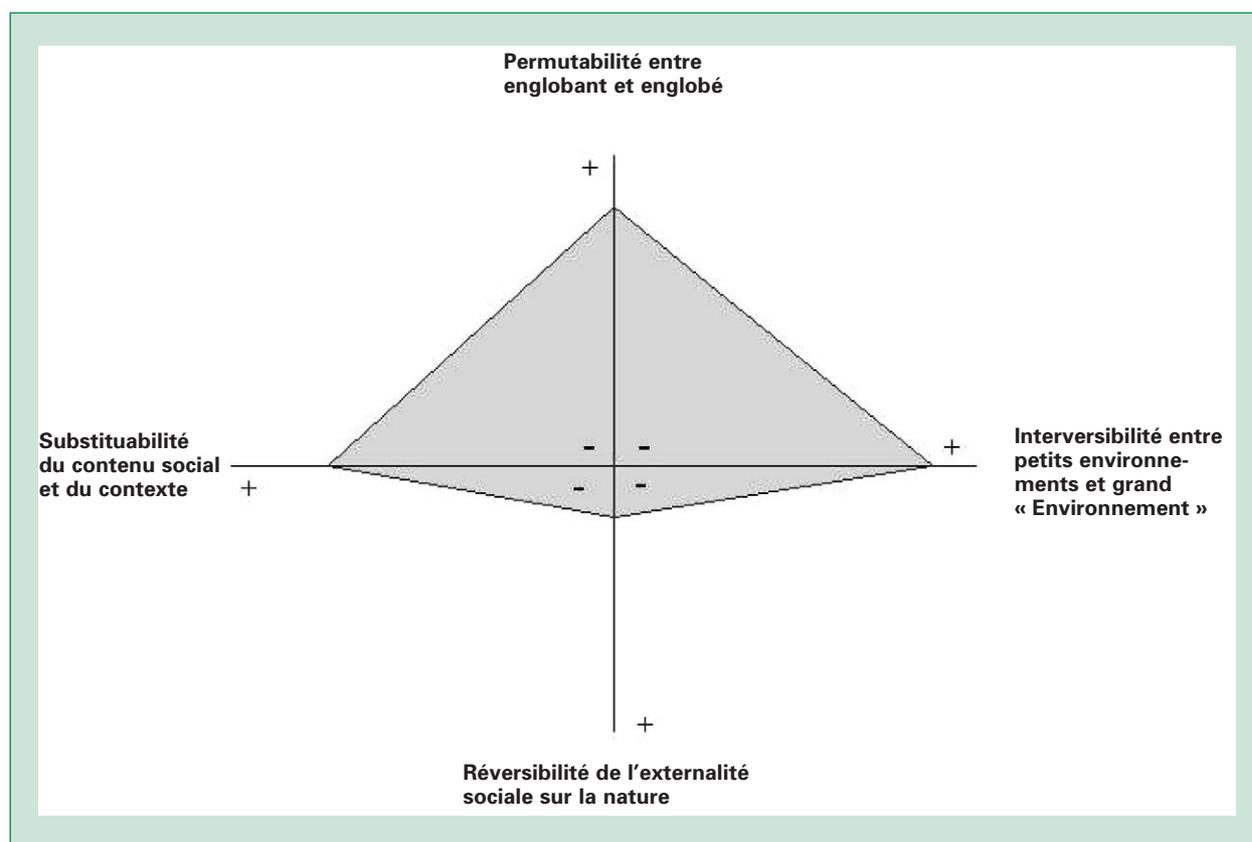


Figure 2

« L'environnement » est synonyme de milieu dans un sens assez proche de celui de l'écologie alors en plein essor aux Etats-Unis et quelque peu plus en retrait en France (Matagne 1999). Le géographe reconnaît d'ailleurs l'importance de la géographie botanique pour l'import du terme de milieu en géographie humaine. Le milieu, c'est en grande partie le milieu de vie, l'unité socio-spatiale que les personnes ont en partage, comme l'énonce le géographe : « Mais, si l'on réfléchit à tout ce qu'implique ce mot de milieu ou d'environnement suivant l'expression anglaise, à tous les fils insoupçonnés dont est tissée la trame qui nous enlance, quel organisme vivant pourrait s'y soustraire ? En somme, ce qui se dégage nettement de ces recherches, c'est une idée essentiellement géographique : celle d'un milieu composite, doué d'une puissance capable de grouper et de maintenir ensemble des êtres hétérogènes en cohabitation et corrélation réciproque » (Vidal de la Blache 1922 p. 8).

Toutefois, l'auteur ne se satisfait pas de cette notion égocentrée du milieu et pointe également une autre dimension, approchant, cette fois, la société humaine par ses bords pour qualifier le milieu : « Il s'est trouvé là des penseurs qui, comme Héraclite, véritable prédécesseur de Bacon, jugèrent que l'homme, plutôt que de river la recherche de la vérité à la contemplation de « son microcosme », aurait grande raison d'étendre son horizon et de demander des lumières « au monde plus grand » dont il fait partie » (p. 5). Ainsi se renversent les questions de l'englobant et de l'englobé et, de même que Vidal de la Blache parle de milieu composite, constitué de faits naturels et humains, dans la grande vague des thèses sur le détermi-

nisme naturel qui secoue la réflexion historique et géographique des années 20 et 30.

Ainsi, on peut esquisser une empreinte sémantique de cet « environnement » (figure 2).

Pour Urbain Cassan, dans son ouvrage de 1946, « l'environnement » qu'il reprend au géographe Albert Demangeon est lié à la notion de milieu proche, celui qui, certes, est inspiré par l'écologie de Haeckel, mais respécifié par les courants écologiques des années 30, avec l'apport de notions telles que l'« écosystème ». Il s'inspire de l'idée, somme toute commune, qu'un être est en interaction avec ce qui l'environne directement. Autrement dit, « l'environnement », une fois supposé, il y a tout un pan d'éléments en dehors de cet « environnement ». « L'environnement », prend le sens de connexe, selon un principe que Cassan appelle la « connexité » : « L'environnement est caractérisé par un ensemble de faits d'origine naturelle et d'origine humaine. [...] Nous avons reconnu que ces faits ne pouvaient être étudiés isolément parce qu'il y a entre eux une étroite connexité ; que, si les agissements humains sont influencés par les faits naturels, en retour, l'homme peut agir, sciemment ou inconsciemment, sur les faits naturels et que l'on peut dire, sous une forme rassemblée, que l'intervention de l'homme sur l'environnement se répercute sur lui-même. » (Cassan 1946 p. 222).

Mais il y a une conséquence à ce couple nouveau environnement/environné, qui est l'absence d'échappatoire. « L'environnement » dénote une plus ou moins grande adaptation à lui qui est impérative, en suivant Darwin, parce qu'on ne sort pas de son milieu. La conséquence de cet envi-

ronnement connexe est le jugement sur la plus ou moins grande adaptation au milieu. La citation de Cassan continue : « Or l'intervention de l'homme dans le jeu des phénomènes naturels est de plus en plus considérable ; il en résulte que l'être humain, suivant que son action sur l'environnement sera heureuse ou sera malheureuse, pourra en retirer des bénéfices ou en subir des dommages » (p. 222). Ici, Cassan vise les réflexions de la première moitié du XX^e siècle sur les sites à protéger, les paysages à préserver, etc., toutes choses liées à l'esthétique, au maintien de la tradition contre l'accélération de la vie moderne, accélération qu'il est possible d'enrayer par ce qu'il appelle de ses vœux : des « disciplines » particulières telles que celles de l'urbanisme.

On peut, dès lors, proposer l'empreinte sémantique de « l'environnement » de Cassan (figure 3).

En 1952, Emile Callot faisait paraître un ouvrage intitulé : *La société et son environnement*. A travers l'usage répétitif qu'il y faisait de notions comme biocénoses, communauté biotique, etc., il mettait également l'accent sur les phénomènes dits « naturels » au sens des géographes et des naturalistes d'alors. Il séparait en particulier sa notion de ce qui entoure les sociétés et l'idée de « décor » agrémentant la société : pour lui, il ne s'agit pas seulement d'ornement ou de fioriture lorsqu'on parle de l'environnement, mais de focalisation, de sérieux, et de rationalité, pour aborder la question sociale. C'est parce que la société est une chose qui compte que l'environnement, transitivement, compte aussi.

La démarche de Callot est donc tout autre de celle de Cassan, puisqu'il se penche, en épistémologue, sur les « principes des sciences sociales », sous-titre de son ouvrage. A vrai dire, on ne peut séparer la méthode d'investigation, ici l'épistémologie, et l'objet de l'investigation : la société. En effet, la rationalisation progressive à laquelle Callot nous convie en faisant progresser sa réflexion vers le cœur de la société se dégageant du « substrat » social comme il le nomme, est à identifier à des contraintes de pensée qui tiennent à l'approche choisie : du contexte au phénomène. On part avec une grosse lentille et on affine progressivement pour arriver au détail, donc du contexte à ce dont il est le contexte. Et ce contexte, il le nomme « environnement ».

« L'environnement » n'est ainsi pas identifié à ce qui n'a pas d'influence sur le social et l'association, mais à la situation de laquelle retirer le propre de la société. L'approximation est un autre nom de cette recherche par la dialectique, qui conduit à élaguer toujours plus et aussi à étager les esquisses de définition du social. Callot parle de « substrat social » pour bien identifier « l'environnement » à ce dont la société ne peut se soustraire, sans s'en distinguer comme société. Il s'agit de « facteurs extrinsèques » pour l'analyse : « On peut encore dire qu'il [le développement de la substance sociale] dépend de la situation que l'être social occupe dans l'Univers. Cet environnement en tant qu'il agit sur lui, cette situation en tant qu'elle le conditionne, ne sont rien d'autre que l'ensemble des facteurs extrinsèques, par quoi il est créé, maintenu dans l'existence, modifié, combat-

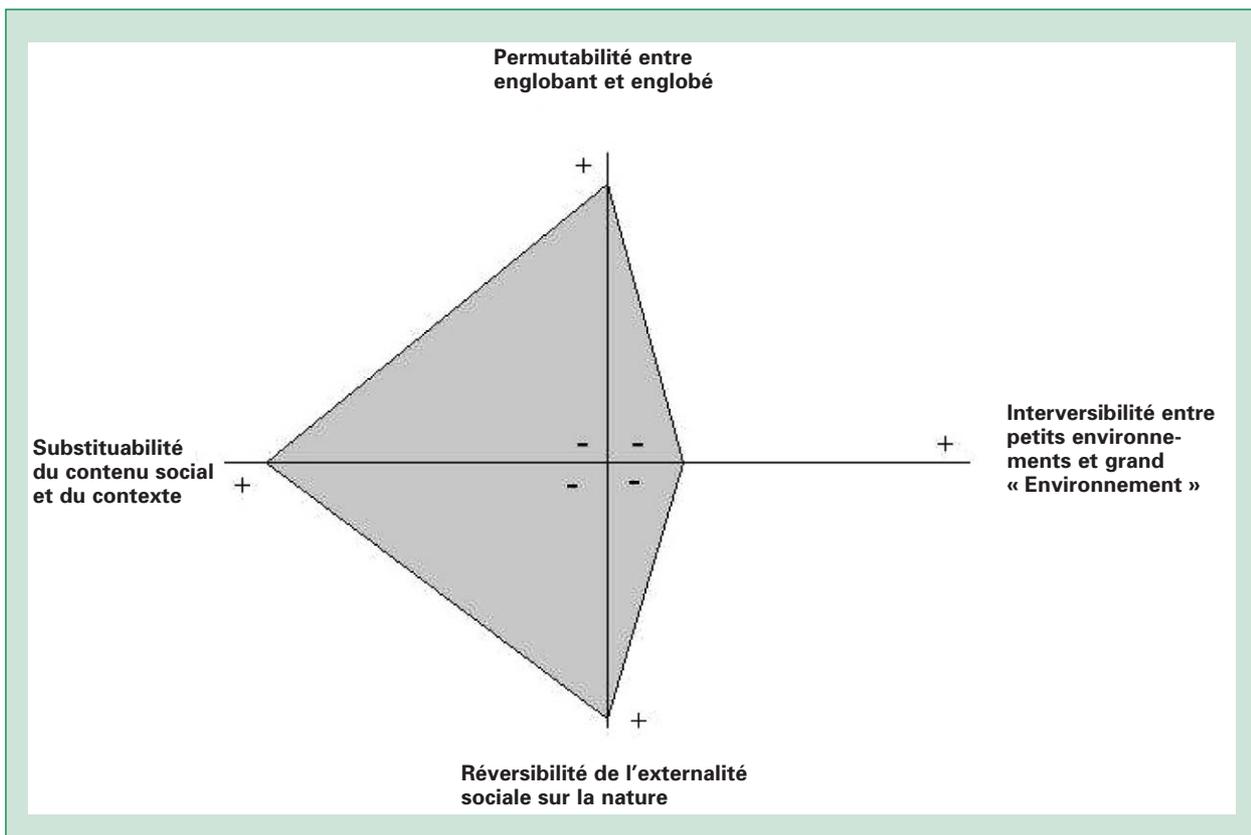


Figure 3

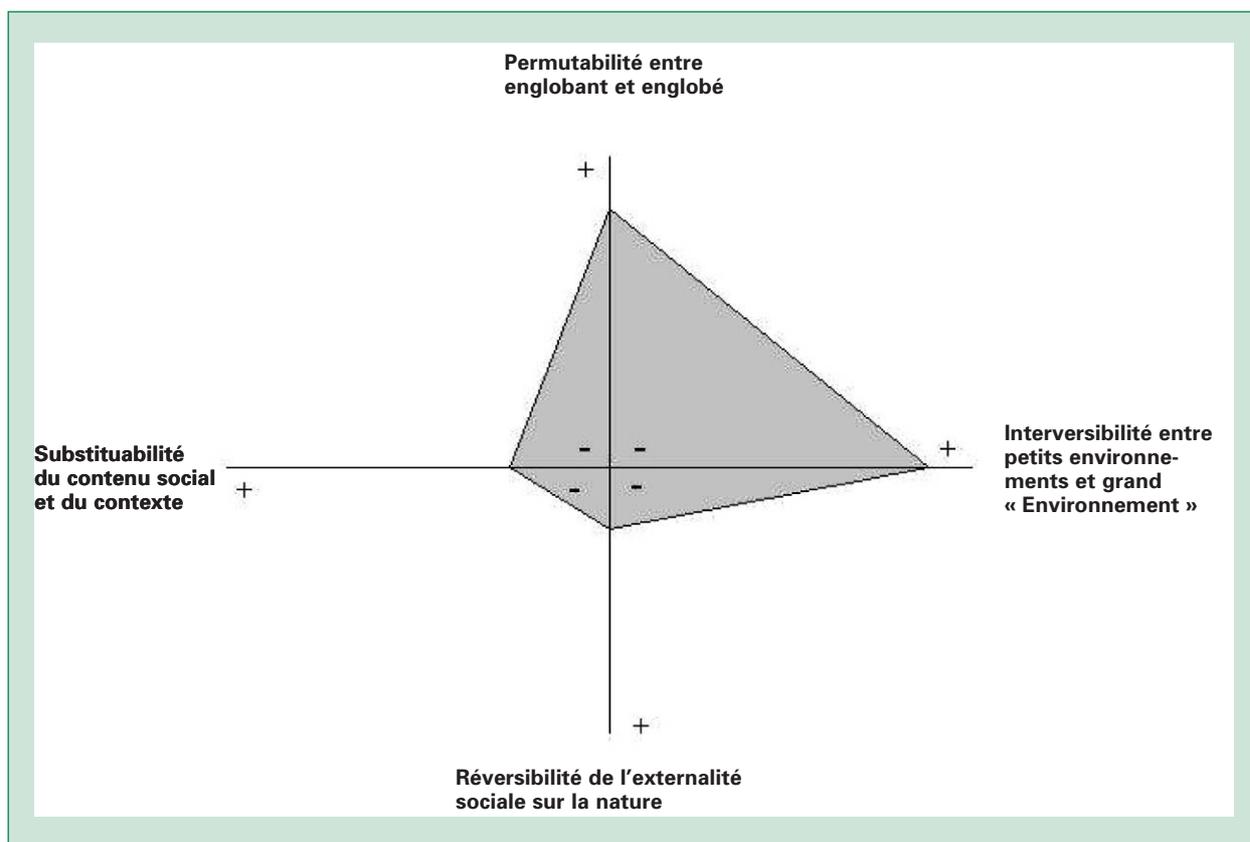


Figure 4

tu et ruiné indépendamment de son propre effort et de sa croissance spontanée » (p. 255). « L'environnement », autrement dit, n'est autre que l'Univers, au sens de condition de pensée du fait social. Il ne concerne pas un lieu en particulier mais une situation en tant qu'elle conditionne l'être social : une condition nécessaire à la pensée du social.

On peut alors élaborer l'empreinte sémantique de cet « environnement »-substrat (figure 4).

Enfin, depuis 1970 en France, la faculté réflexive de l'homme, qui le fait voir son environnement depuis son point de vue, est diluée dans une définition objectiviste de la relation comme jeu de *stimuli* et de réactions, sans conscience. L'environnement, pour le Larousse de 1997, c'est « l'ensemble des éléments naturels et artificiels qui entourent un individu humain, animal ou végétal, ou une espèce ». L'environnement est ainsi exclusivement réservé aux rapports de proximité entre des individualités, qu'elles soient humaines ou plus largement vivantes. C'est ici que l'on retrouve la définition de Pierre George en 1971 : « L'environnement est à la fois un milieu et un système de relations [...]. L'environnement est cet ensemble de données fixes et d'équilibres de forces concurrentes qui conditionnent la vie d'un groupe biologique, comportant lui-même des symbioses et des parasitoses, entrant dans la combinaison des équilibres » (p. 5 George 1971). Autrement dit, « l'environnement » est un maillage dont la particularité est qu'il dissout l'idée d'un point focal, comme le supposait Callot, pour étaler des relations objectives, au fil du réseau ou dans le système. L'environnement s'écrit avec une majuscule et

du coup occasionne, selon le système que l'on prend en compte, à la fois le retour réversible de ce qu'on y déverse pour l'oublier – c'est la crise environnementale de l'espace anthropisé qui rejaillit sur l'individu – et l'interchangeabilité de ce qui est contenu et contexte selon le point de vue systémique que l'on prend (un déchet peut être considéré comme prolongement de l'action humaine ou élément objectif qui ajoute à la pollution).

Il y a alors aussi énucléation de l'environné, par laquelle « l'environnement » en vient à devenir un domaine du réel indépendamment de sa relation à l'environné. On le voit dans la définition de Pierre George. L'environnement est une participation, un concours de nombreux éléments établissant un système. L'homme n'est plus au centre ; il n'est pas non plus à la périphérie. L'environnement est un système, une étendue. L'environnement assure alors la performance de ne plus être centré mais totalement distribué. Il faut noter ici l'influence de la définition administrative de l'environnement comme regroupement de compétences. On la retrouve dans le caractère énumératif de l'environnement tel qu'il apparaît, par exemple, dans la définition de Wycipédia : « L'environnement serait donc – à un moment donné – le milieu dans lequel l'individu et/ou le groupe évoluent, ce milieu incluant l'air, l'eau, le sol, leurs interfaces, les ressources naturelles, la faune, la flore, la fonge, les microbes et les êtres humains, les écosystèmes et la biosphère. » Il faut voir là un essai de substantivation d'une définition qui était jusque-là relationnelle, et dont le corollaire est son accès à un niveau officiel et unique :

l'Environnement avec une majuscule. L'environnement est ainsi devenu mondial.

On peut donc tirer l'empreinte sémantique de cette nouvelle acception de « l'environnement » (figure 5).

La dynamique sociologique à l'œuvre dans l'environnementalisation

Si, avec les empreintes sémantiques, on perçoit les différences de signification de chaque acception au vu de leur position dans les cadrans proposés ci-dessus, il convient d'affiner ces quatre axes pour éclairer un peu plus la place unique que chaque empreinte occupe et les subtilités séparant les quatre axes retenus. On peut estimer que le passage de « l'environnement » à l'**environnement** suppose des explications de terme, la reconnaissance d'un trouble que soulève l'environnement, sur lequel il s'agit de ne pas se payer de mot, et de donner cours à une enquête sur le sens des mots signalant ainsi l'état du désaccord à partir duquel on part. La levée progressive des guillemets ou des italiques dans les textes des années 20 à 70 en France, signale une modalisation comme le disent les linguistes, qui progressivement permet à l'environnement de gagner en évidence jusqu'à devenir l'**environnement**. On a pu décrire ce processus de modalisation avec quatre branches qui se tiennent par la réflexion autour de la limite qu'implique l'environnement, mais qui correspondent également à quatre processus de « naturalisation » de la réalité pour la décrire notamment comme unie, objective et universelle. Il s'agit de

réflexions sur la « nature » comme l'appellent Luc Boltanski et Laurent Thévenot, sur le global que précise la réflexion de Bruno Latour, sur les coûts externes comme l'analysent les économistes de l'environnement, ou bien sur le cadre explicatif comme le décrivent Simon Schaffer et Steven Shapin. C'est l'interrogation commune de ces penseurs, sociologues et historiens, sur la naturalisation, et la modalisation des énoncés aux prises avec la nature, qui permet de préciser maintenant ce qu'on peut entendre par chaque axe.

Petit environnement et grand Environnement

Il revient à Luc Boltanski et Laurent Thévenot le soin d'avoir pensé au changement de grandeur des êtres soumis à un principe de justification. L'intitulé originel de leur ouvrage était : les économies de la grandeur. Ils parlent du statut de petits et de grands selon les formes de justification auxquelles on se réfère, formes qui s'assoient sur ce que les auteurs appellent des « natures » : « *Nous considérons que l'engagement de choses dans la réalisation d'épreuves est nécessaire pour arrêter les désaccords. Afin de réaliser de telles épreuves, la disposition de principes d'équivalence est insuffisante. Leur mise en œuvre suppose qu'à ces principes soient associés des objets avec lesquels les personnes puissent se mesurer. C'est en effet de leur plus ou moins grande capacité à mettre en valeur ces objets que résulte un ordre justifié. Chacun des ensembles d'objets associés aux différents principes supérieurs communs forme un monde cohérent et autosuffisant que nous appelons une nature...* » p. 18.

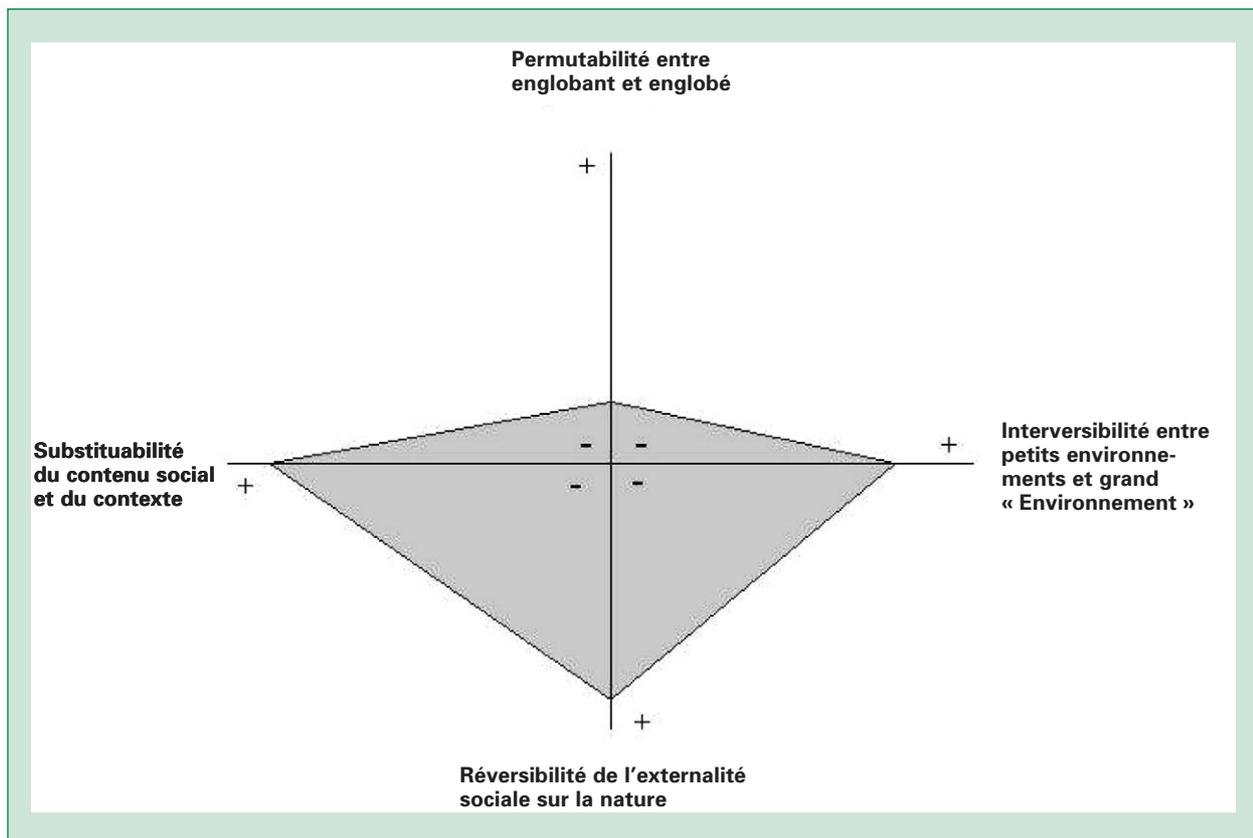


Figure 5

Ainsi, il est établi une nature qui résulte d'une épreuve entre des objets et des personnes sous l'impératif de produire un ordre justifié, c'est-à-dire aussi négocié selon des principes moraux. « Nature » et négociation du monde social et objectif ne sont ainsi pas opposés et vont de pair, tant et si bien qu'il n'existe pas seulement une nature à l'œuvre dans l'ordre justifié, ce qui reviendrait à faire de l'objectivisme, mais plusieurs : inspirée, industrielle, marchande, domestique, etc. Du coup, on comprend que la question de l'universel n'est pas fixée une fois pour toutes mais qu'elle est relative et donc qu'il faut substituer à une nature unie et totale, une métrique, avec des jeux sur ce qui devient une « grandeur » et inversement une « petitesse ». L'universel est

le problème de la nature dans ses interactions avec les humains. Il nous rappelle que les objets, replacés dans les controverses sur l'état du monde dans lequel nous vivons sont aussi doués, par délégation et traduction, de forces *agonistiques* : « Si l'action se limite a priori à ce que font des humains dotés d'une « intentionnalité » et d'une « intelligence », il est difficile de voir comment un marteau, un panier [...] peuvent véritablement agir. Ils peuvent exister dans le domaine des « pures » relations « matérielles » et « causales », mais pas dans le domaine « réflexif » et « symbolique » des relations sociales. En revanche, si nous nous en tenons à notre décision de commencer par les controverses portant sur les formes d'existence participant à un cours



© Henri Cartier-Bresson/MAGNUM PHOTOS

Trouver les mots pour dire les choses : cette vieille préoccupation de l'Occident, voire de l'humanité, trouve à s'exercer dans la deuxième moitié du XX^e siècle sur les questions environnementales (Eleusis et la baie de Salamine, 1953).

relatif. Tel est ce qui se cache derrière l'idée de grandeur, et de permutation de grandeur, selon le registre, inspiré, domestique, industriel, etc. sur lequel on se place. A un être petit selon sa nature, il est toujours possible d'être grand selon une autre nature. Telle est la « réversibilité » dont parle l'axe relatif au petit environnement et au grand Environnement, dans le schéma précédent.

Englobant et englobé

La question de l'englobant et de l'englobé a été plus particulièrement travaillée par Bruno Latour dans son ouvrage : *Changer de société-refaire de la sociologie*. Lui aussi intègre

d'action, alors toute chose qui vient modifier une situation donnée en y introduisant une différence devient un acteur... » pp. 102-103. Latour dissout donc la position d'extériorité dans la prise en compte sociologique de ce qu'il appelle des « objets », et qu'on pourrait appeler de la nature, mais moins pour réhabiliter la recherche scientifique des sciences dures, que pour amender l'explication sociale de la société, et en particulier l'idée que, de la cellule à la terre, il existe des échelles et que la société nous englobe tous comme individus.

Latour parle de la relativité du global-englobant, au local-englobé, ou enchâssé ou encore emboîté selon les propres termes de l'auteur : « *Que se passerait-il si nous*

nous interdisions toute rupture, toute déchirure, pour permettre uniquement les courbures, les étirements et les compressions ? Pourrions-nous alors nous rendre sans solution de continuité de l'interaction locale aux nombreux acteurs qui délèguent leur action ? Le point de départ, ainsi que tous les autres points qui ont une action sur lui, se trouveraient désormais côte à côte... [...] Si un site donné doit subir l'influence d'un autre site, il doit trouver les ressources pour cela ; la tyrannie de la distance apparaît à nouveau très clairement. Comme chaque connexion doit s'acquitter de l'intégralité de coûts du déplacement, les acteurs sont maintenant comptables de leurs actes et donc visibles. Pour révéler ce paysage inédit, il nous faut inventer une série de prises pour maintenir le territoire bien à plat et obliger tout candidat à un rôle plus « global » à se tenir à côté du site « local » qu'il prétend expliquer, plutôt que de le voir sauter au-dessus ou par-dessus dans une autre dimension » p. 254-255. Ainsi il n'y a pas de différence de nature entre le global-englobant et le local-englobé mais une simple différence de force. De la même manière il n'y a pas de différence *a priori* d'échelle de l'un à l'autre. Latour, ailleurs, dira ainsi qu'on est toujours l'englobé d'un plus englobant et inversement, toutes choses étant *a priori* relatives et *a posteriori* seulement solidifiées.

Contenu et contexte social

La question de l'environnement comme contexte concerne la façon d'approcher un sujet social par la sociologie. Il s'agit d'une question d'approche, de méthode, et de phénoménologie, selon laquelle il faut à la sociologie ou l'histoire toujours « contextualiser » pour expliquer. La société et son influence se trouveraient dans le contexte, qui du coup deviendrait « objectif » au même titre que la biosphère ou l'environnement cellulaire. Pour l'analyse d'une controverse scientifique comme a pu l'être celle entre Hobbes et Boyle à propos de la nature du vide, on ne peut réserver l'explication sociologique au contexte et laisser intouché, inexplicable, le « contenu » de la découverte scientifique comme l'ont montré Shapin et Schaffer (Shapin et Schaffer 1993). Il faut aussi analyser la « nature ». Il faut également examiner sociologiquement le contenu et du coup dissocier la question de l'intervention de la société dans l'analyse, et ne pas cantonner l'approche sociologique au « contexte de la découverte ». Alors Shapin et Schaffer peuvent montrer que l'approche correcte pour rendre compte d'une controverse entre Hobbes et Boyle n'est pas de réserver l'optique sociologique au contexte et l'épistémologie au contenu scientifique : « Nous donnons aussi un sens autre à l'expression « contexte social ». Nous entendons présenter une méthode scientifique comme la cristallisation de diverses formes d'organisation sociale et comme moyen de régler les rapports sociaux au sein de la communauté scientifique [...]. Nous suggérons que les solutions au problème des connaissances sont inscrites dans celles apportées pratiquement au problème de l'ordre social, et que les différentes solutions pratiques apportées au problème social impliquent des solutions différentes à celui des connaissances. C'est là-dessus qu'ont

porté les controverses entre Hobbes et Boyle. » (pp. 20-21). Ainsi, contenu scientifique et contexte social permutent puisque la réponse à la création de l'un porte sur la stabilisation de l'autre. Il faut considérer la co-création d'un contenu et d'un contexte dans les controverses du type de celles opposant Hobbes à Boyle. Ainsi dans la controverse, contenu et contexte permutent plusieurs fois, ce qui illustre l'axe de substituabilité entre contenu et contexte du schéma précédent.

Externalisation et internalisation de l'activité socio-économique

La question des exportations des rejets de l'activité humaine sur la nature a été traitée par l'économie de l'environnement qui prend au sérieux la question des flux de matière au-delà de la simple consommation de biens. L'économie n'est pas seulement un mécanisme d'offre et de demande sociale, elle est aussi un système d'exploitation de la matière vivante et inerte. Or on assume que ce qui est rejeté hors de la société est réhabilité, régénéré par la nature qui rétablit en bien ce qui était laissé comme déchet. Prenons par exemple le livre de René Passet : *L'économie et le vivant*. On peut y lire : « Aussi longtemps que l'importance des flux mis en œuvre par les activités économiques restait assez limitée pour ne pas compromettre cet ensemble de mécanismes, la sphère économique se développait et la biosphère rétablissait d'elle-même ses propres équilibres. Mais il n'en va plus de même à partir du moment où le nombre des agents, associé à l'impact croissant des techniques dont ils se servent, remet en cause la reproduction du milieu qui les porte. Les dégradations qui en résultent – épuisement des ressources, altération du cadre de vie – se répercutent à tous les niveaux et, par une sorte de choc en retour, compromettent à leur tour la reproduction des activités humaines » p. 12.

La question posée est celle des rapports entre création et destruction des biens dans les échanges entre marché et biosphère. Nous avons créé de la richesse par le passé en externalisant sur des biens qui n'avaient pas ou peu de rareté donc de valeur, tels que l'air, l'eau, etc., les effets plus ou moins négatifs, *by products* comme disent les Américains, de cette création de richesse. Or les économistes de l'environnement, qu'on parle d'externalité ou de système bio-économique, ont montré que ce qu'on puisait comme bien abondant de la nature et la prodigalité qui s'ensuivait, ont produit des excès lorsque la nature s'est rappelée à nous. Aux externalités largement dispensées par l'économie industrielle ou l'agriculture intensive notamment, s'est substituée la question de l'internalisation, des coûts de biens auparavant gratuits, des déchets, etc. René Passet mentionne par exemple : « Le problème qui se pose est celui d'une espèce dominante qui, en raison même de sa dominance, compromet la reproduction du milieu qui la porte et dont la plasticité n'est pas infinie » pp. 13-14. Telle est la question de la réversibilité des externalités rejetées dans la nature en internalisation de ces rejets dans le système économique et social. La nature, jusque-là considérée comme réservoir

inépuisable se rappelle à nous au fur et à mesure que nous accroissons la pression anthropique sur elle.

Conclusion

C'est faire justice à l'environnement que de le resituer dans la dynamique qui lui a fait prendre des guillemets au début de sa réintroduction dans la langue française et qui l'a progressivement modalisé sans guillemets, restreignant d'autant les libertés qui était prise avec son sens. J'ai dégagé quatre époques de l'environnement, qui correspondent plutôt à son usage par quatre communautés disciplinaires différentes au fil du XX^e siècle. Dans tous les cas, il s'est agi de montrer un jeu avec la limite, celle de la taille, de l'englobement, de l'internalité et de la contextualité, limites qui sont intuitivement présentes, quoique confusément, dans l'évocation du terme environnement au début du XXI^e siècle.

Mais, en insistant sur la porosité de ces limites, j'ai insisté sur le processus, la dynamique plutôt que sur un état statique des lieux. C'est en ce sens que, dès 1991, j'ai pu contribuer à la thèse que « l'environnementalisation » était un défi aux sciences humaines, pour montrer le chemin parcouru par cette notion, et la mobilité extrême de ce vocable qui

tient autant d'une notion descriptive que du terme polémique et polysémique.

Bibliographie

- Boltanski, L. and L. Thévenot (1987). *Les économies de la grandeur*. Paris, PUF.
- Callot, E. (1952). *La société et son environnement*. Paris, Marcel Rivière.
- Cassan, U. (1946). *Hommes, Maisons Paysages*. Paris, Plon.
- Latour, B., C. Schwartz, *et al.* (1991). « Crise des environnements, défi aux sciences humaines. » *Futur antérieur*, n° 6: 28-56.
- Latour, B. (2006). *Changer de société-Refaire de la sociologie*. Paris, La Découverte.
- Matagne, P. (1999). *Aux origines de l'écologie*. Paris, CTHS.
- Moscovici, S. (1999). *Essai sur l'histoire humaine de la nature*. Paris, Flammarion.
- Passet, R. (1979). *L'économique et le vivant*. Paris, Payot.
- Shapin, S. and S. Schaffer (1993). *Léviathan et la pompe à air*. Paris, La Découverte.
- Vidal de la Blache, P. (1922). *Principes de géographie humaine*. Paris, Armand Colin.